



Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
Westschweizer Bibliotheksverbund
Rete delle biblioteche della Svizzera occidentale
Library Network of Western Switzerland

Flash-Info COCA 2018-6 du 12 décembre 2018

Vedettes de corps législatifs d'une même collectivité

Afin d'harmoniser les usages RERO avec ceux de la nouvelle norme de catalogage RDA, la COCA a modifié la règle de construction des vedettes collectivités de type « corps législatif ».

Le chapitre 24.21 https://www.rero.ch/page.php?section=aacr2&pageid=chap_24#24.21 de la documentation RERO a été modifié en conséquence. Des corrections rétrospectives manuelles ont été effectuées pour harmoniser les vedettes déjà présentes dans le catalogue avec la nouvelle règle.

Nouvelle règle :

« *Lorsqu'un corps législatif comporte plus d'une chambre, chacune d'elle figurera en sous-vedette de la vedette du corps législatif. On fera un renvoi du nom de la chambre en sous-vedette directe de l'instance politique.* »

Exemples :

House of Lords	110	1_	\$a Great Britain. \$b Parliament. \$b House of Lords
	410	1_	\$a Great Britain. \$b House of Lords
Conseil national	110	1_	\$a Suisse. \$b Assemblée fédérale. \$b Conseil national
	410	1_	\$a Suisse. \$b Conseil national
Conseil des Etats	110	1_	\$a Suisse. \$b Assemblée fédérale. \$b Conseil des Etats
	410	1_	\$a Suisse. \$b Conseil des Etats
Commission d'enquête de l'Assemblée nationale	110	1_	\$a France. \$b Parlement. \$b Assemblée nationale (1958-). \$b Commission d'enquête sur la situation dans les prisons françaises
	410	1_	\$a France. \$b Commission d'enquête sur la situation dans les prisons françaises